

Le conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue présente ses priorités

Rouyn-Noranda, le 21 septembre 2017 – Réuni à Rouyn-Noranda à l'occasion de la première assemblée ordinaire de l'automne, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue a dévoilé trois grandes priorités d'actions qui guideront ses travaux et les orientations du CISSS pour les mois à venir.

Lors d'un exercice de positionnement stratégique réalisé en juin, les membres du conseil d'administration ont identifié trois grandes priorités. « Pour le conseil, il était primordial de mieux définir notre champ d'action, afin d'assumer pleinement notre rôle d'administrateur. Les membres et les comités du conseil ont observé au cours des deux dernières années divers éléments et situations méritant une attention particulière. Nous croyons que ces priorités nous permettront de mieux jouer notre rôle et de concentrer nos efforts sur ce qui a réellement un impact pour la population » explique M. Claude N. Morin président du conseil d'administration.

Priorité 1 : L'accès aux services de première ligne et de proximité

« Notre nouvelle réalité nous invite plus que jamais à donner les soins et services le plus près possible de la clientèle en adaptant notre offre de service en fonction des besoins des usagers. Il faut s'assurer d'occuper le territoire pour rester près de celles et ceux qui utilisent nos services et nous devons nous assurer du même coup de bien faire connaître les services disponibles et la façon d'y accéder » précise M. Morin.

L'arrivée prochaine de cinquante-deux infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne (IPSPL) permettra également d'augmenter et d'améliorer l'accès ainsi que la prise en charge de la population. Les services de première ligne sont les portes d'entrée privilégiées pour les situations de la vie courante ne nécessitant pas l'expertise d'un hôpital. Les CLSC, les groupes de médecine familiale, les services des IPSPL, les ressources intermédiaires et familiales, les soins à domicile et les organismes communautaires sont autant de ressources disponibles et habilitées à accueillir et prendre en charge des usagers présentant des problèmes de santé mineurs ou déjà connus.

Priorité 2 : La concertation locale et les partenariats

Les réseaux locaux de services (RLS) sont une structure d'organisation de services prévue par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS) qui assure l'implication et la concertation des acteurs communautaires et des partenaires œuvrant en santé et services sociaux. Les RLS peuvent ainsi mettre en place des tables de concertation afin de mobiliser les acteurs concernés sur un enjeu précis. Les comités consultatifs qui ont débuté leurs travaux s'inscrivent en toute cohérence et complémentarité afin de soutenir et alimenter la mission des réseaux locaux de services. Dans chacune des cinq MRC, les comités émettront des avis et des recommandations au conseil d'administration du CISSS pour permettre à l'organisation de mieux comprendre les enjeux et spécificités de chacun des milieux.

« Nous avons observé que certaines collaborations avec le milieu et les partenaires de premier plan devaient être plus soutenues et appuyées afin d'assurer que les soins services offerts soient en phase avec les besoins et enjeux émergeant dans les diverses communautés de la région. Les RLS sont nos antennes qui permettent d'adapter nos actions en toute connaissance des besoins et de le faire de manière concertée avec les acteurs et les partenaires naturels présents sur le territoire. En faisant de la concertation locale et des partenariats une priorité du conseil, nous souhaitons redynamiser les structures en place et assurer la vitalité des moyens de communication et de concertation avec le milieu et la population » souligne M. Daniel Marcotte, vice-président du conseil.

Priorité 3 : Faire du CISSS un employeur de choix

« La main d'œuvre est un enjeu central pour toute organisation qu'elle soit publique ou privée. Alors que la région traverse une période de prospérité économique sans précédent en affichant des taux de chômage qui frôlent le plein emploi, le recrutement et la rétention des employés constituent une priorité de tous les instants. Le CISSS fait face à de nombreux défis en matière de main-d'œuvre et le conseil y accorde une grande importance. Les membres du conseil désirent non seulement que l'organisation s'assure d'avoir des employés de qualité et en quantité suffisante pour répondre au besoin, mais également qu'elle voit à accroître leur plein potentiel afin de développer un réel sentiment d'appartenance à l'employeur. Nous encouragerons toutes les initiatives permettant de créer et conserver un lien d'appartenance fort et une mobilisation accrue du personnel. Nos employés sont notre plus grande richesse » conclut M. Jean-Yves Poitras, administrateur.

Identifier par le conseil d'administration, les priorités sont portées par l'ensemble du comité de direction et des gestionnaires du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

- 30 -

Source :

Krystina Sawyer
Adjointe au PDG - relations médias
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Pour entrevue :

Renée Labonne
Chef d'équipe en communication
819 825-5858, poste 2509